

Communiqué de presse

Le marché des changes français toujours dominé par les banques nationales

(12 février 2016 — France) Selon la dernière étude réalisée par les analystes financiers d'East & Partners, la volatilité des monnaies et les conditions incertaines du marché mondial ont conduit plus d'entreprises françaises à se doter de produits de couverture des risques de change.

Rédigé sur la base des entretiens menés auprès de 2 200 entreprises françaises, le rapport semestriel d'East & Partners sur le marché des changes (FOREX) indique que pendant la seconde moitié de 2015, près de 25 % des PME françaises ont adopté les Options FX, soit une augmentation de 7 % au cours des six derniers mois.

« Les entreprises françaises suivent la tendance mondiale, elles ont une meilleure compréhension des produits de couverture et y ont recours plus souvent » explique Graham Buck, analyste sénior chez East & Partners Europe.

« Alors que les conditions du marché sont toujours incertaines, les entreprises explorent activement les options afin de gérer plus efficacement leurs marges bénéficiaires et de développer des stratégies destinées à minimiser les risques de change », ajoute-t-il.

Le rapport d'East & Partners évoque aussi la domination du marché par les banques françaises les plus importantes avec des transactions de change au comptant, optionnelles et à terme, et notamment la BNP Paribas (BNP) qui se taille la part du lion en proposant ces trois types de produits.

Sur le marché primaire de change au comptant, la BNP contrôle 22 % des parts de marché, suivie par le Crédit Agricole (13,2 %), le Crédit Mutuel (11,6 %) et la Société Générale (SG) (8,2 %), chiffres mesurés en termes de clientèle principale.

Les fournisseurs non bancaires de produits de change au comptant, tels que Monex, Western Union et American Express, sont les plus présents dans les microentreprises, où ils affichent 50 % de plus que dans le secteur des PME.

Selon le rapport, le secteur des entreprises de taille intermédiaire génère le plus de demandes de produits de change à terme, avec un engagement de 82 %. Dans ce segment, la BNP et le Crédit Suisse sont en tête avec respectivement 20,2 % et 14,8 % des parts du marché primaire.

« Les plus grandes banques françaises sont actuellement très majoritaires sur le marché des changes », précise Graham Buck.

« Néanmoins, comme l'ont démontré d'autres marchés, en perfectionnant et en développant leur connaissance des produits, les fournisseurs de plus petite taille, compétitifs en termes de prix, de délais, de service client et d'offre produits, gagneront rapidement des parts de marché ».

À propos de l'étude

Le rapport analyse la dynamique du marché des changes à travers trois secteurs d'activités : les microentreprises françaises avec un chiffre d'affaires ne dépassant pas 5 millions d'euros ; les petites et moyennes entreprises (PME) avec un chiffre d'affaires compris entre 5 et 20 millions d'euros ; et les entreprises de taille intermédiaire avec un chiffre d'affaires compris entre 20 et 100 millions d'euros. Il étudie les catégories respectives des produits de change au comptant, optionnels et à terme.

Les résultats sont fondés sur un programme de six mois d'entretiens directs, conduit en novembre 2015 sur un échantillon national structuré de 2 200 entreprises françaises de ces trois secteurs d'activité — dont les microentreprises qui en totalisent près de la moitié. Ce panel était constitué de chefs d'entreprise et de PDG, de directeurs financiers, de trésoriers et de comptables d'entreprise ainsi que de responsables des transactions de change.

L'étude a été réalisée au niveau national avec près de 40 % de l'échantillon total représenté par des entreprises parisiennes. Parmi celles interviewées, 35,9 % effectuaient des importations et des exportations, 36,6 % uniquement des importations et 27,5 % uniquement des exportations.

Une sur quatre (25,1 %) était dans le secteur des services à la personne et autres services, 13,7 % dans le secteur des biens et services, 11,7 % dans l'industrie manufacturière, 11,7 % dans le commerce de détail, 8,8 % dans la construction et 8,0 % dans le transport et le stockage. Les 21 % restant se composaient d'entreprises d'autres secteurs divers de l'industrie, incluant la finance et l'assurance (à l'exception des banques), le commerce de gros et l'hôtellerie, les cafés et les restaurants.

Pour plus d'informations ou de détails concernant les entretiens, merci de contacter:

Le Responsable des services à la clientèle

Simon Kleine
t: +44 7455 169 469
e: simon.k@east.com.au



www.east.com.au